



LE COMITE SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

30 JUIN 2026
A 18 HEURES

en salle du Conseil Municipal
Mairie de LOURDES

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 9 Juin 2026

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Décisions du Président et du Bureau
- 2 - Retrait du SIMAJE des communes d'ASPIN-EN-LAVEDAN, OMEX, OSSEN, SEGUS, SERE-LANSO, VIGER : restitution de l'école d'Ossen à la commune d'Ossen
- 3 - Retrait du SIMAJE des communes d'ASPIN-EN-LAVEDAN, OMEX, OSSEN, SEGUS, SERE-LANSO, VIGER : liquidation financière et modification de l'article 8 des statuts du SIMAJE « Participation financière des membres »

II - SCOLAIRE PERI EXTRASCOLAIRE

- 4 - Participation des communes extérieures aux frais de scolarité des écoles du SIMAJE

III - PETITE ENFANCE

- 5 - Crèche « Les Petits Explorateurs » : approbation du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement

IV - RESSOURCES HUMAINES

- 6 - Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité - Année scolaire 2026/2027.



Le Président,

Thierry LAVIT